



Association l'Aphyllanthe

mars 2016

Notice importante concernant les billets vendus à prix réduit

La direction de l'Association vous rappelle que la vente de billets à prix réduit est réservée exclusivement aux adhérents. Ils ne doivent pas être cédés à des non-adhérents. Le Conseil d'administration se réserve le droit de refuser toute vente ultérieure de billets aux contrevenants. Les places étant limitées, nous constituons des listes d'attente. Vous pouvez rejoindre l'Association en cas de désistement pour que nous puissions en faire bénéficier d'autres adhérents. Chaque personne, non adhérente, qui viendrait à ces sorties, se verrait réclamer le prix total de la place.

Le Conseil d'administration de l'Aphyllanthe

Contacts :

Bureaux de l'Association : 04 66 22 10 20

Mme Claire Lasserre (Présidente) : 06 81 24 97 71